



Date :

# Feuille de match U11



## Équipe A :

	Nom & prénom	N° de licence	Blessure
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Nom et signature de l'éducateur :

N° de licence :



## Équipe B :

	Nom & prénom	N° de licence	Blessure
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Nom et signature de l'éducateur :

N° de licence :



Date :

## Feuille de match U11



Équipe C :

	Nom & prénom	N° de licence	Blessure
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Nom et signature de l'éducateur :

N° de licence :



Équipe D :

	Nom & prénom	N° de licence	Blessure
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Nom et signature de l'éducateur :

N° de licence :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Ligue de Normandie

District de Football de Seine-Maritime



### Déroulement des rencontres

### Feuille de plateau U 11

Journée du :

Terrain :

Poule :

Heure réelle du plateau :

équipes présentes	
équipe A	
équipe B	
équipe C	
équipe D	

ordre des matchs	Nom du club	Nom du club	Score
A contre B			
C contre D			
A contre C			
B contre D			
A contre D			
B contre C			

Loi 1 : **Terrain** - 1/2 terrain à 11 - Buts fixés au sol - Surface de réparation de 26 m x 13 m.

Loi 2 : **Ballon** taille 4.

Loi 3 : **Nombre de joueurs** "8" + "4" remplaçants possibles. Nombre de joueurs minimum "6".

Loi 4 : **Équipement** - protège-tibia obligatoires.

Loi 5 et 6 : **Arbitrage** - assuré par les éducateurs ou dirigeants.

Loi 7 : **durée des rencontres** - 2 X 8 minutes pour plateau à 4 - 2 X 12 minutes pour plateau à 3.

Loi 11 : **Hors-jeu** - à la ligne des 13 mètres.

Loi 12 : **Fautes** - Suppression du coup de pied de pénalité - Possibilité de siffler un coup franc indirect.

Particularité du Gardien de but - Interdiction de prendre le ballon à la main sur une passe d'un partenaire -

Interdiction de dégager de volée et de 1/2 volée.

Loi 16 : **Coup pied de but** - à 9 mètres.

Commentaires, noms et signatures des éducateurs

**L'ensemble des documents est à retourner à l'antenne de secteur.**

**[Le Havre secteurs 1, 2 et 3](#) ; [Dieppe secteurs 4, 5 et 6](#) ; [Rouen secteurs 7,8 et 9.](#)**

**Le club organisateur est chargé de prévenir les autres clubs si le plateau a lieu sur un autre terrain ou sur gazon, synthétique ou gymnase.**

**[Toute journée annulée ne sera pas remise.](#)**

**Tout cas non prévu sera tranché par la C.J.T.**